



COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Bordeaux centre

Mercredi 5 juillet 2023 à 18 h 30

Athénée Joseph Wrésinski, 2 place Saint-Christoly



Etaient présents :

- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
- Nadia Saadi, Maire-adjointe du quartier Bordeaux Centre
- Tiphaine Ardouin, Adjointe au Maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective
- Laurent Guillemin, Adjoint au maire chargé du cycle et de l'économie de la ressource en eau et des relations avec les cultes
- Sandrine Jacotot, Adjointe au maire chargée des commerces, des marchés et des animations de proximité
- Didier Jeanjean, Adjoint au Maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Harmonie Lecerf Meunier, Adjointe au maire de Bordeaux chargée de l'accès aux droits, des solidarités et des seniors
- Maxime Ghesquière, Conseiller municipal délégué pour le cycle de l'eau dans la ville
- Patrick Papadato, Conseiller municipal délégué en charge de la voirie, de la mobilité, l'accessibilité et le stationnement.
- Jean-Baptiste Thony, Conseiller municipal délégué pour l'économie circulaire, la monnaie locale et le zéro déchet, la propreté
- Sylvie Cassou-Schotte, Présidente de la Régie de l'eau
- Véronique Rufas, Directrice de la communication, Régie de l'eau
- Claire Sarda Marquette, Secrétaire Générale,
- Pascal Jarry, Directeur de la mission Démocratie permanente, mairie de Bordeaux
- Police Municipale.

91 participants

Vous pouvez visionner la vidéo enregistrée en direct : <https://youtu.be/LcmsCdiPDx0>

I - INTRODUCTION DE NADIA SAADI, MAIRE ADJOINTE DU QUARTIER BORDEAUX CENTRE

Nadia Saadi annonce l'arrivée d'une nouvelle secrétaire générale au sein de l'équipe de la Mairie de quartier de Bordeaux Centre. Il s'agit de Claire Sarda Marquette. Elle indique que le

travail avec les associations progresse, sachant que 70 % des budgets afférents sont consommés à ce stade (fonds d'aides au quartier). De très beaux projets ont été présentés à l'équipe municipale.

Les expérimentations se poursuivent sur les déchets. De nouveaux équipements de tri sélectif et de collecte de biodéchets seront déployés à la rentrée dans l'hypercentre. A cet égard, la Mairie s'est réunie avec les commerçants les 5 et 27 juin derniers afin d'évoquer les différents sujets en lien avec la propreté.

Le permis de végétaliser, qui s'inscrit dans le dispositif de Bordeaux Grandeur Nature, rencontre un franc succès. Il permet aux riverains d'accueillir des végétaux sur leurs murs.

Enfin, une enquête publique a été lancée pour faire de Mériadeck un secteur plus inclusif et plus végétalisé. 1 500 personnes y ont répondu. C'est dans ce cadre que la Mairie est venue à la rencontre des habitants et des usagers pour recueillir leurs commentaires.

II – PIERRE HURMIC, MAIRE DE BORDEAUX

Pierre Hurmic souligne que les élus travaillent en flux tendu pour organiser l'arrivée du Tour de France ce vendredi 7 juillet. Il souligne que Bordeaux Centre est l'objet de toutes les attentions, car il s'agit d'une « vitrine ». Ce quartier concentre les atouts, mais a catalysé pendant une soirée les récentes violences urbaines. Pierre Hurmic indique avoir reçu les associations de commerçants dont les vitrines ont été cassées.

D'autre part, Pierre Hurmic explique avoir été interrogé, voire critiqué sur l'expérimentation de la piste cyclable des quais de la Garonne. Cette expérimentation a permis de collecter des données pendant 3 semaines. En résultat, 12 000 cyclistes ont quotidiennement emprunté la voie dédiée. Des améliorations de l'aménagement seront nécessaires les prochaines années, notamment en matière de signalisation. Un goulet d'étranglement reste générateur de mécontentements au niveau du miroir d'eau. Une solution sera donc recherchée.

Pierre Hurmic remercie les automobilistes ayant adapté leur itinéraire durant l'expérimentation et salue la patience de ceux qui ont subi les congestions de circulation. Il remercie également les cyclistes ayant partagé leur expérience.

Il conclut en donnant en primeur l'information à l'assemblée que l'expérimentation in situ, qui repose sur une approche d'urbanisme tactique ou pragmatique moins coûteuse qu'une étude, ne sera pas prolongée au-delà du Tour de France.

III – INFORMATION GRAND DIALOGUE PAR TIPHAINE ARDOUIN, ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DE LA DEMOCRATIE PERMANENTE

Tiphaine Ardouin explique que le Grand Dialogue Citoyen permet aux Bordelaises et Bordelais, quel que soit le moment de leur vie, de réfléchir au réchauffement climatique. C'est l'occasion de présenter les politiques de la Ville, mais aussi de recueillir les propositions, des citoyens, des associations et des entreprises.

Le Grand Dialogue Citoyen est une plateforme de dialogue d'une année qui regroupe des citoyens et habitants de Bordeaux, des bénévoles d'associations, des commerçants, des responsables d'entreprises et l'équipe de la Mairie. Il se conclura en mars 2024.

Les 3 étapes sont les suivantes :

- la phase actuelle de « l'effervescence » sur le thème de l'urgence climatique, c'est-à-dire une vérité que chacun vit : recueil des retours des habitants sur leur volonté de modifier leurs comportements et leur environnement pour limiter les impacts du changement climatique ;
- la phase de convention citoyenne d'octobre 2023 à janvier 2024, avec une centaine de personnes tirées au sort pour travailler sur les sujets qui ressortiront de la phase d'effervescence ;
- et enfin, la phase d'analyse des deux phases précédentes.

Chaque habitant peut candidater et apporter sa contribution à l'aide de la plateforme « participation.bordeaux.fr ».

IV- LA REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE : LE NOUVEAU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

A) Présentation par Sylvie Cassou-Schotte, Présidente de la Régie de l'eau et par Maxime Ghesquière, Conseiller municipal délégué pour le cycle de l'eau en ville.

Bordeaux Métropole considère l'eau comme un bien essentiel et vital, et non pas marchand. La collectivité a décidé de mettre en place un EPCI chargé de l'ensemble des fonctions et des missions d'un opérateur de l'eau : exploitation, distribution et gestion. Son conseil d'administration est notamment composé d'élus de Bordeaux Métropole de différents groupes politiques et de deux représentants d'associations de défense de l'environnement ainsi que de représentants des usagers.

La raréfaction de l'eau est un sujet de préoccupation, compte tenu des sécheresses et des périodes d'orages très violents qui se succèdent. La qualité de l'eau est aussi une question importante. La nouvelle régie est soumise à des contrôles permanents, dont les résultats sont publiés sur son site internet.

Maxime Ghesquière précise que la régie gère un réseau de plus de 3 000 km qui connaît parfois des fuites. Cependant, le rendement de ce réseau est de 85,4 %, soit 14,6 % d'eau perdue, contre une moyenne nationale de 20 %. Différentes solutions ont été mises en place pour repérer les fuites. Les marquages au sol signifient que les fuites ont déjà été identifiées par les services de la régie. Habituellement, la réparation intervient en moins de 72 heures. Dans les cas qui nécessitent des arrêts de circulation, les coupures d'eau entraînent de plus longues périodes de réparation.

Au regard de la période intense de visite du centre de Bordeaux dans le cadre des Jeux olympiques et de la Coupe du Monde de Rugby, le programme de rénovation des canalisations a été reporté à 2025.

Sylvie Cassou-Schotte indique que la régie couvre 23 communes, 300 000 abonnés et 800 000 usagers quotidiens. Certains ne disposent pas de compteurs individuels. En moyenne, un habitant consomme 137 L par jour, dont environ 30 L pour les appareils domestiques, 27 L pour les toilettes et 53 L pour la douche et le bain. Si chaque habitant réduisait la durée de sa douche d'une minute, 3 à 4 millions de m³ seraient économisés par an. En Gironde, de l'eau se trouve dans les nappes profondes et bénéficie d'une bonne qualité. Il faut donc la protéger. La régie lance cet été la campagne de sensibilisation « Protège ta nappe » pour appeler chacun au civisme.

B) Mise en dialogue : l'eau, un bien commun : comment ensemble préserver cette ressource ?

▪ Gestion de la régie

« Quel numéro de téléphone faut-il composer pour signaler une fuite ? »

Il s'agit du 09 77 40 10 13.

« L'eau est très calcaire. Un traitement est-il prévu ? »

Maxime Ghesquière note que chacun a besoin d'oligoéléments, dont le calcaire à une dose équilibrée. L'installation d'un adoucisseur peut dégrader la qualité de l'eau et requiert un contrat d'entretien.

« Quel investissement est-il prévu pour la rénovation du réseau ? »

Sylvie Cassou-Schotte indique que la mise en place d'une régie publique permet de doubler la capacité d'investissement dans la rénovation du réseau de canalisations. Ainsi, cet investissement sera de 50 millions d'euros durant les 2 à 3 prochaines années.

La végétalisation de la ville requiert aussi de l'eau. Une équation complexe reste donc à résoudre pour s'adapter au dérèglement climatique et passer du petit au grand cycle de l'eau.

▪ Réutilisation de l'eau de géothermie

« Moins de 10 % de l'eau de la géothermie est reconditionnée, revendue ou restockée. Je m'étonne de ce gaspillage. »

Maxime Ghesquière précise que l'eau provenant de la géothermie est réutilisée pour l'alimentation de la piscine et le nettoyage de la voirie. De nouvelles utilisations sont en cours de développement, dont l'arrosage des arbres.

▪ Réutilisation des eaux pluviales et eaux usées

« Qu'en est-il du réemploi des eaux de pluie, notamment pour l'alimentation des douches et des toilettes ? Certains restaurants et hôtels ne sont toujours pas équipés de dispositifs d'économie d'eau. »

Sylvie Cassou-Schotte indique que la régie travaille sur la réutilisation des eaux usées et traitées par la SABOM. Deux nouvelles unités seront prochainement installées pour la réutilisation de l'eau à la sortie des stations d'épuration. Par ailleurs, la réutilisation des eaux pluviales nécessite la construction d'un réseau distinct.

Un bassin de retenue est expérimenté à Mérignac. Cependant, la régie est soumise à une réglementation très stricte. Après le Plan Eau du Président de la République, de nouvelles réglementations sont attendues sur la question des eaux pluviales et des eaux usées et traitées.

Maxime Ghesquière considère comme peu judicieux l'investissement dans un réseau séparatif des eaux usées et des eaux pluviales dans un territoire limité sur l'hyper-centre de Bordeaux. Les eaux de pluie se mélangent seulement aux eaux usées pour se diriger vers la Garonne lors des pluies intenses.

Commenté [GM1]: Deux nouvelles unités seront prochainement installées pour la réutilisation de l'eau à la sortie des stations d'épuration.

Commenté [GM2]: limité sur l'hyper centre de Bordeaux

▪ Equipements

« La place des Martyrs de la Résistance manque de bancs, de point d'eau et de toilettes. »

« Je dépense beaucoup d'eau pour nettoyer les traces d'urine dans mon quartier. Pourquoi des toilettes sèches ne sont-elles pas mises en place dans le centre-ville les soirs de fête ? »

« Le square de l'esplanade de Gaulle de Mériadeck est une aire de jeux très appréciée. Cependant, nous avons besoin d'une petite fontaine d'eau pour se désaltérer et de sanitaires pour les enfants. »

Maxime Ghesquière signale que le taux de disponibilité des toilettes automatiques de la ville est proche de 85 % et fait l'objet d'efforts. La dalle de Mériadeck ne peut accueillir de toilettes en raison du parking souterrain qui s'y trouve.

En outre, 97 % des 216 fontaines réparties dans Bordeaux sont en service. Il en manque sur la dalle de Mériadeck. La régie travaille sur ce sujet, également d'installer des fontaines sur les lieux sportifs. Aujourd'hui, une direction unique pilote ce sujet afin de délivrer de l'eau potable en quantité et en qualité suffisante, notamment l'hiver.

V – LES SENIORS

Présentation d'Harmonie Lecerf Meunier, Adjointe au maire de Bordeaux chargée de l'accès aux droits, des solidarités et des seniors

En 2022, Bordeaux a reçu le label Or du Réseau Francophones Villes Amies des Aînés. Le Conseil Bordeaux Seniors, qui travaille sur les politiques seniors de la ville, monte en puissance. La politique senior se caractérise également par une remise à plat de l'accessibilité financière des offres destinées aux seniors. Cette offre est désormais basée sur les revenus de chacun. Une priorité est également donnée à la lutte contre l'isolement avec la plateforme Autonomie Seniors et la redéfinition de la carte et de l'offre de service des Clubs Seniors.

En termes démographiques, Bordeaux Centre compte 22,8 % d'habitants de plus de 55 ans. L'offre d'habitat comprend les EHPAD de Terre Nègre et des Petites Sœurs des Pauvres, ainsi que 3 résidences services et 2 résidences autonomie. L'offre d'activités inclut certains établissements spécifiques, dont l'atelier Brach et le Club Seniors Albert Barraud. En parallèle,

diverses activités sont proposées aux seniors, dont des activités intergénérationnelles dans les associations, les centres sociaux et les centres d'animation.

Pour sa part, le **Pass Senior** est une carte gratuite qui permet de recueillir des informations sur les activités culturelles et les événements mais aussi d'obtenir des réductions. Pour l'obtenir, il suffit de remplir le formulaire sur bordeaux.fr ou dans un point de retrait. Tous les trois mois, un fascicule Pass Info reprend l'ensemble des informations utiles. Une newsletter dédiée aux seniors est également diffusée par voie de mail. En effet, le Pass permet à la ville de connaître les adresses mail des seniors et de communiquer spécifiquement auprès d'eux tout au long de l'année.

Par ailleurs, la Plateforme Autonomie Seniors comprend un service de lutte contre l'isolement. Il s'agit d'un accueil physique à la Cité Municipale, ainsi qu'un numéro unique gratuit permettant d'évoquer les questions du maintien à domicile. Le service propose des visites de convivialité, des informations sur la carte de transports et un accueil physique de la MDPH.

En outre, des affiches ont été placardées dans toute la ville dans le cadre de la prévention face aux vagues de chaleur. Les personnes vulnérables sont invitées à s'inscrire dans un registre servant à traiter les besoins non urgents et les demandes d'information.

Enfin, un nouveau guide pratique dédié aux seniors a été édité, retraçant toutes les informations utiles, notamment en matière de logements adaptés, de santé, de mobilité, etc. Ce guide se trouve en ligne et dans les mairies de quartier.

Selon vous, peut-on aujourd'hui et pourra-t-on demain bien vieillir dans le centre-ville ?

▪ **Atelier Brach**

« *L'atelier Brach est toujours plein et manque d'animateurs.* »

Harmonie Lecerf Meunier en prend note.

▪ **Communication**

« *Je fais partie d'un protocole d'appels des personnes isolées. J'ai appris que les données sont récoltées sur la base des listes électorales. Pourquoi ne pas se servir plutôt des adresses de livraison de repas à domicile ?* »

« *Le CBSA a été créé voici 2 ans et regroupe des bénévoles intéressés par les questions de logement, de la santé, du bien-être, etc. Il a participé à l'élaboration du guide seniors. Nous réalisons qu'il existe une grande déperdition d'informations lorsque nous visitons les Clubs Seniors et les Résidences Autonomie. Notre objectif est de trouver des moyens pour améliorer la communication de la mairie sur les offres destinées aux seniors.* »

« *Pour améliorer la communication sur les offres destinées aux seniors, il est possible de s'appuyer sur les pharmacies et le corps médicosocial.* »

Harmonie Lecerf Meunier explique que l'opération « Voisins Relais », qui changera prochainement de nom, regroupe 11 associations et les services de la ville et a pour mission de contacter, au cours de l'été, les personnes isolées qui en ont fait la demande. Les personnes chargées du portage de repas veillent quant à elles sur les seniors au quotidien. En outre, il n'est pas possible d'utiliser d'autres données que celles des listes électorales ou du Pass Senior, pour des considérations de RGPD.

Harmonie Lecerf Meunier note qu'il conviendra de travailler avec l'association départementale Mona Lisa pour travailler sur les questions de proximité et de repérage des personnes âgées isolées. Ce sujet renvoie à la Nuit des Solidarités mise en place depuis 2 ans. Dans ce cadre, le rôle des commerces de proximité, des médecins et des pharmacies dans le repérage des personnes isolées a bien été pris en considération.

Harmonie Lecerf Meunier annonce que la Semaine Bleue de début octobre traitera des seniors et des questions intergénérationnelles. La « boom des boomers » figurera au programme.

▪ **Bénévolat**

« *Avez-vous songé à mettre en relation les personnes volontaires pour lutter contre l'isolement et celles qui expriment un besoin ?* »

Harmonie Lecerf Meunier fait savoir que le forum du bénévolat, qui aura lieu en décembre, permet à chacun de rencontrer des associations qui œuvrent auprès des seniors isolés.

▪ **Travaux**

« *Où seront logées les personnes de la résidence Alsace-Lorraine pendant les travaux de 2025 et 2026 ?* »

Patrick Tournache répond que le relogement s'effectuera dans les résidences de la ville en privilégiant les souhaits des personnes.

« Il n'y a plus de bus dans la rue Georges Mandel, ce qui est très gênant pour les personnes à mobilité réduite. Quand est prévu le retour des bus dans le sens nord-sud ? »

Nadia Saadi explique que les travaux en cours du BHNS se traduisent par la déviation des bus en entrée de Bordeaux Centre. Les lignes 2 et 3 circulent normalement via la rue Georges Bonnac.

▪ **Installation de défibrillateurs dans la rue**

« L'association Faubourg Saint-Seurin a proposé un dispositif "Cœur de Quartier" consistant à installer des défibrillateurs à divers endroits de la ville. Elle a demandé une subvention à Nadia Saadi. Où en est ce dossier ? »

Nadia Saadi confirme que la demande de subvention a été reçue. L'élu chargé de la santé a été interpellée et attend la réponse des services avant que le fonds d'aide au quartier puisse être engagé pour le financement de cette excellente initiative.

VI – RETOUR SUR LES QUESTIONS POSEES PAR ECRIT PENDANT LE CONSEIL DE QUARTIER

Pascal Jarry signale que plusieurs questions écrites ont été recueillies au cours du conseil. Les premières réponses se déclinent comme suit.

Nadia Saadi réalisera avec son équipe une visite de la rue des Herbes afin d'examiner les questions de propreté et d'aménagement.

Didier Jeanjean indique que la Mairie n'a pas de levier d'action sur l'utilisation des produits phytosanitaires (antimousses) par les habitants. En revanche, la ville applique une politique « zéro phyto » dans les espaces verts. S'agissant de la propreté des bancs, les habitants ne doivent pas hésiter à signaler les problèmes à la Mairie. Enfin, s'agissant du bétonnage des jardins privés, le PLU en vigueur actuellement demeure permissif mais celui à venir sera nettement plus protecteur des espaces verts et de la nature.

Le représentant de la police municipale rappelle qu'en cas de nuisance, celle-ci peut être contactée jusqu'à 2 heures du matin afin qu'elle se rende sur place. Sans constat, la police ne peut pas verbaliser les contrevenants. Le cas échéant, un habitant peut déposer une plainte au commissariat. Dans ce cas, la police engage une enquête de voisinage. En fonction du degré de nuisances, elle réalise soit un rappel à l'ordre, soit une verbalisation, soit encore une médiation. A ce stade de l'année, 250 verbalisations pour nuisances sonores sont comptabilisées à Bordeaux Centre.

Jean-Baptiste Thony invite les habitants confrontés à la prolifération de rats à consulter le service de dératisation de la ville de Bordeaux, qui intervient dans l'espace public et dans les espaces privés qui présentent de véritables risques sanitaires. En outre, ce service peut également apporter des conseils à distance. Les boîtiers à ultrasons demeurent une solution ponctuelle. La première solution consiste généralement à boucher les trous, notamment dans les caves, et à sensibiliser les voisins à la gestion des déchets.

Nadia Saadi indique que le secteur de Mériadeck fait l'objet d'une concertation importante organisée pendant plusieurs journées. Un dossier a d'ores et déjà été présenté au Club UNESCO. Nadia Saadi attend la synthèse de ce dernier pour répondre aux courriers des habitants.

VII – ACTUALITE EN VILLE

Pascal Jarry signale que l'arrivée du Tour de France le 7 juillet 2023 engendrera des difficultés de circulations. Les habitants ont été informés par courrier et à l'aide de flyers. Enfin, les questions en suspens pourront être abordées à l'occasion du pot qui ponctue le conseil de quartier.

Nadia Saadi invite les participants à poursuivre les échanges autour d'un verre.